



Notre objectif numéro un : **La sécurité dans votre collectivité**

La raison d'être d'Enbridge est de contribuer à améliorer la qualité de vie de millions de personnes en Amérique du Nord.

La sécurité des collectivités situées à proximité de nos chantiers et de nos activités d'exploitation, ainsi que des personnes qui vivent et travaillent le long de notre réseau, reste notre priorité absolue.

Le programme d'Enbridge de sécurité dans les collectivités pour les premiers intervenants prévoit des subventions accordées aux organismes d'intervention d'urgence qui appuient les collectivités situées dans un rayon de 10 miles (aux États-Unis) ou de 20 kilomètres (au Canada) autour de nos exploitations. Les organismes de premiers intervenants admissibles peuvent présenter une demande de financement directement ou être invités à le faire par Enbridge.

Qui peut bénéficier d'une subvention pour le programme de sécurité dans les collectivités?

Des subventions pour l'équipement de sécurité, la formation professionnelle ou la mise en œuvre de programmes éducatifs sont disponibles pour des organismes suivants :

- Services d'incendie
- Services médicaux d'urgence et de secours
- Organismes de gestion des urgences
- Centres 9-1-1
- Services ambulanciers
- Organismes d'application de la loi



À quoi les subventions peuvent-elles servir?

Les demandes seront prises en considération pour le financement d'équipements de sécurité tels que traîneaux de sauvetage, appareils et/ou outils de lutte contre les incendies, technologies de communication et de formation, équipements de protection individuelle (EPI), bateaux, VTT, véhicules, lampes de poche, défibrillateurs externes automatisés (DEA), ou formation HAZMAT et formations connexes.

Les demandes irrecevables sont celles qui concernent les coûts de fonctionnement des installations, les armes à feu et les fournitures, les gilets pare-balles, les pistolets électriques, les panneaux de signalisation, les appareils K-9, les caméras corporelles, les appareils d'enregistrement et les équipements de contrôle des foules.

Comment présenter une demande?

La demande de subvention pour le programme de sécurité dans les collectivités à l'intention des premiers intervenants est disponible sur le site enbridge.com/funding. Les organismes invités à présenter une demande recevront par courriel un lien vers le formulaire de demande. Une invitation ne garantit pas l'obtention d'un financement.

Les décisions de financement pour les subventions du programme de sécurité dans les collectivités pour les premiers intervenants prennent 8 à 12 semaines au minimum.

Enbridge peut demander aux organismes bénéficiaires un rapport final résumant la manière dont la subvention a contribué à améliorer la sécurité de la collectivité.

Comment nous joindre

Si vous avez des questions sur le programme de subvention d'Enbridge de sécurité dans les collectivités à l'intention des premiers intervenants, veuillez consulter notre site Web ou communiquer avec nous :

Courriel : fuelingfutures@enbridge.com

Site Web : enbridge.com/safecommunity